



## **Section de l'ARDECHE**

Monsieur le Directeur, Président du Comité Technique Paritaire Départemental,

=  
Suite à votre convocation à un CTPD commun avec le CTPL de la Trésorerie Générale afin d'émettre un avis sur la création de la Direction Départementale des finances publiques de l'Ardèche, réunion prévue le 13 décembre 2010 à 14 heures, les représentants des personnels de l'Union SNUI Sud Trésor Solidaires 07 vous sollicitent afin de **reporter cette réunion**.

En effet, si nous n'avons malheureusement pas à nous prononcer sur le principe de la mise en place de cette DDFIP, nous avons à vous faire part de nos avis, examens et propositions quand aux modalités d'organisation du projet d'une future direction départementale des Finances Publiques.

Et, pour pouvoir évaluer, émettre un avis sur les modalités d'organisation c'est à dire sur la constitution des blocs fonctionnels au sein de chaque pôle, **il nous apparaît essentiel d'avoir communication du Rapport Annuel sur l'activité de la DSF pour l'année 2009** tel qu'il est normalement prévu dans les règles énoncées par le décret N°82-452 du 28 mai 1982 relatif aux comités techniques paritaires.

Aussi, nous vous demandons de réunir tout d'abord un CTPD dont l'ordre du jour traitera le rapport annuel 2009 ainsi que le bilan , compte-rendu de la campagne d'impôt sur le revenu 2010.

Ces informations préalables sont très importantes pour finaliser correctement le projet d'organisation de la DDFIP. Le département de l'Ardèche a subi un rythme de concentration des services très élevé comme par exemple la mise en place du guichet fiscal unique des particuliers où les SIP connaissent de vrais difficultés d'organisation ( CDI-CDIF, accueil, caisse... ) et cela impacte la structure de la future direction locale unique.

Enfin, même si nous disposons de documents préparatoires ( organigramme en 4 feuillets et schéma d'implantation en 9 tableaux ) , une réunion commune des CTPD et CTPL moins précipitée permettrait d'avoir un petit peu plus d'information comme par exemple :

- la date prévue de la création de la DDFIP
- les dates de déménagement
- les règles communes de vie quotidienne
- le dispositif d'accompagnement dans cette période d'"intégration"
- 

Lors de l'unique rencontre entre notre organisation syndicale et le TPG M Masméjean, lors de son installation cet automne, nous avons bien mesuré son impatience à concrétiser la nouvelle direction mais un préalable plus progressif et réfléchi nous semble plus profitable à tous.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Les représentants titulaires et suppléants de l'Union Snui Sud-Trésor Solidaires Ardèche  
Sylviane Longeray, Christian Dumas, Joël Mounier, Bernard Dusserre, Frédéric  
Vidalenche, Alain Laget.

P.S. Copie à M MASMEJEAN et copie à Mme TEYSSIER d'ORFEUIL Mission DLU